



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ARCHITECTURE & BÂTIMENT



PRATIQUES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS UN CHANTIER DE DÉCONSTRUCTION RECTORAT – SITE DE TARTENSON

“ Pour faire les choses bien,
il faut prévoir un prix
plus important.
Anthony RIBOT, ACADEMIE MARTINIQUE ”



Les acteurs

ACADEMIE DE MARTINIQUE

Directeur Général : Anthony RIBOT

Charge de mission Pilotage Immobilier :

Anthony RIBOT

Contact : anthony.ribot@ac-martinique.fr

Tél. 05 96 52 99 15

Lieu : Fort-de-France

L'Académie de Martinique a été créée à compter du 1^{er} janvier 1997 par l'éclatement de l'académie des Antilles et de la Guyane. Depuis le 1^{er} janvier 2016, elle est région académique. L'académie compte 76 000 élèves répartis dans 340 établissements scolaires publics et privés, et emploie 8 600 personnes dont 6 400 enseignants. Le rectorat de la Martinique s'étend sur deux sites : Terreville et Tartenson.



Les chiffres clés



DATE DE L'ACTION

JUILLET 2024



DURÉE DE L'ACTION

PRÉVISIONNEL 3 ANS



MATÉRIEL/MATÉRIAUX RÉEMPLOYÉS

TERRE, BÉTON,
CARRELAGE, BOIS,
PORTES, MÉTAUX,
CÂBLES ÉLECTRIQUES,
CLOISONS...



QUANTITÉS ENVOYÉES DANS

LES FILIÈRES DE VALORISATION
ENVIRON 9400 TONNES

**PRATIQUES D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE DANS UN CHANTIER DE DÉCONSTRUCTION**
RECTORAT – SITE DE TARTENSON



Déroulé

Contexte : Le bâtiment date des années 1970, et contient de l'amiante. À chaque pose de clim ou autre intervention, la présence d'amiante compliquait la maintenance du bâtiment, et l'édifice n'était plus aux normes vis-à-vis des séismes. Les services du rectorat ont déménagé en 2018 ; dès lors, des intrusions ont été constatées, générant des risques pour le bâtiment et son environnement.

En parallèle, le rectorat souhaitait regrouper l'ensemble de ses services sur un même site, et le terrain de Tartenson offrait cette possibilité. La volonté du rectorat était de faire en sorte d'avoir un chantier exemplaire et de réutiliser maximum des équipements. Le chargé d'opération a été mis en contact avec VALOBAT par l'ADEME et prévoyait dans son marché des clauses de sélection des prestataires prévoyant des pénalités si dépassement des délais, nuisances environnementales et absence de nettoyage, non-respect des tris PEMD, départ de feu... Le respect de ces clauses a fait l'objet d'un contrôle : visites de chantier hebdomadaires et inopinées.



Crédit photo : Rectorat

Travaux effectués :

Le rectorat a établi un diagnostic PEMD (produits, équipements, matériaux et déchets) dont l'objectif est de favoriser et renforcer la mise en place de démarches d'économie circulaire dans le bâtiment en donnant la priorité au réemploi. L'estimation initiale de ce diagnostic était relativement proche des ressources extraites et prévoyait :



Crédit photo : Rectorat

8775 tonnes

BÉTON (ET UN PEU
DE PIERRES)

3 tonnes

FENÊTRES AVEC VERRE

580 tonnes

MÉTAUX

3 tonnes

PORTES EN BOIS

88 tonnes

CARRELAGE

2 tonnes

CÂBLES ÉLECTRIQUES

4 tonnes

TERRE DE JARDINIÈRE

2 tonnes

CLOISONS EN PLÂTRE

Matériel/matiériaux réemployés :

Il y avait peu de filières pour le réemploi mais les matériaux ont été dirigés vers une filière de valorisation : équipements électriques et extincteurs, laine de roche, tout bois bâtiment, , papier récupéré et broyé, vitres et fenêtres ont été récupérées, métal a été récupéré, plâtres dans filières, plastiques et PVC, menuiseries vitrées.

**PRATIQUES D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE DANS UN CHANTIER DE DÉCONSTRUCTION**
RECTORAT – SITE DE TARTENSON

Aujourd'hui les matériaux intégrés dans les murs sont nettoyés par les équipes de désamiantage et sont aussitôt triés dans des bennes spécifiques. Il ne restera que les ferrailles qui seront récupérées et le béton concassé qui partira dans les filières «matières inertes».

Le chantier suit plusieurs phases :

- **Phase 1** d'août à septembre, les travaux préparatoires → enlever les matériaux et équipements non fixés aux murs (en raison de l'amiante présente dans murs).
- **Phase 2**, de septembre à fin novembre : le curage → les désamianteurs ont enlevé tout ce qui était fixé dans les murs.
- **Phase 3**, de décembre 2024 à fin juin 2025 : préparation et désamiantage.
- **Phase 4**, de juillet à août 2025 : abatage du bâtiment et évacuation des gravats.

La reconstruction est prévue pour 2027, et fait l'objet d'une programmation spécifique.

Freins et leviers :

Le principal frein à la réutilisation des matériaux est le manque de lieux de stockage adaptés. En effet, les matériaux issus des déconstructions (bois, plastique,...) ont un potentiel calorifique qui présente un risque de déclenchement d'incendie.

Les portes, qui auraient pu être plus réemployées dans d'autres locaux du territoire (maison individuelle, école,...) ou le complexe bitumineux d'étanchéité (un revêtement couvert de goudron), ont notamment été concernés par la problématique.



Retour sur l'action

Bilan : En s'entourant de professionnels reconnus et armés d'un cahier des charges spécifiques, le rectorat a à ce stade pu suivre les objectifs qu'il s'était fixés. Les potentiels problèmes ont été décelés en amont et désamorcés au fur et à mesure. Cependant il existe encore peu de filières pour le réemploi, les ressources ont pour le moment dû être orientées vers le recyclage.

Retrouvez ce témoignage et bien d'autres ressources
sur l'économie circulaire dans l'architecture et le bâtiment sur
<https://www.kebati.com/ecbatiment>

